



PONT SUR SAMBRE

Bulletin Municipal

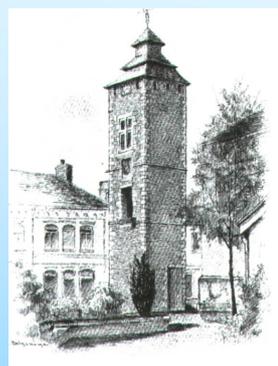


Le Pontois

JUILLET 2020

Mairie de PONT SUR SAMBRE
30 Rue de Quartes
59138 PONT SUR SAMBRE
03.27.67.22.22
03.27.67.47.31

mairie.pontsursambre@wanadoo.fr
www.pont-sur-sambre.fr



Infos Mairie

.....

Pour toute demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire ou les élus, vous pouvez contacter le secrétariat au **03 27 67 22 22** ou par mail : mairie.pontsursambre@wanadoo.fr



Sommaire

.....

* Les finances locales / Année 2019 :	p 3
* Les finances locales / Année 2020	p 4
* Les élections	p 5
* Election Maire et adjoints	p 6
* Composition conseil municipal	p 7/8
* « les Pontois au cœur des projets »	p 9
* COVID-19	p 10
* Confection masques	p 11
* Enfance-Jeunesse	p 12
* Aide sociale	p 13
* Plan canicule	p 14/15
* Festivités	p 16/17
* La Médiathèque	p 18
* Vie Associative	p 19/21
* A-G Les Brochets	p 22
* Etat Civil	p 23
* Informations municipales	p 24
* Informations pratiques	p 25/26
* Parc Naturel Régional	p 27
* Communiqué de presse	p 28

Chères Pontoises, Chers Pontois,

Le 15 mars dernier, vous avez décidé de nous renouveler votre confiance et je vous en remercie. Le lendemain, la crise sanitaire a frappé le pays et a modifié la procédure électorale.

Ce n'est que le 23 mai dernier que le conseil municipal a pu enfin se réunir à huis-clos pour désigner le maire et les adjoints.

Face à cette épidémie, le Municipalité a mis en œuvre différentes actions pour l'ensemble des pontois et la solidarité a été notre première préoccupation.

En effet, les contraintes de distanciation sociale ont accentué le sentiment d'isolement, d'inquiétude et généré des besoins particuliers. Vous retrouverez à l'intérieur de ce pontois, un récapitulatif des actions menées pendant cette période.

Je tiens à remercier :

- toutes les couturières bénévoles qui ont œuvré pour la confection de masques en tissu répondant aux normes AFNOR,
- tous les généreux donateurs qui ont fourni la matière première,
- l'ensemble du personnel communal qui a assuré la continuité du service public,
- tous les commerçants, artisans, professions libérales qui se sont adaptés et ont continué à proposer des services indispensables à la population
- tous les administrés qui ont respecté les consignes sanitaires.

J'ai dû également procéder à l'annulation des manifestations : les noces d'or, la mi-carême, les remises de médailles du 1^{er} mai, le Grand Prix Yvon Vion, la cérémonie du 8 mai, l'exposition artisanale, la kermesse des écoles, la retraite aux flambeaux du 13 juillet et le feu d'artifice, la commémoration du 14 juillet, la fête du centre de loisirs, le banquet des aînés.

Aujourd'hui la propagation du virus paraît s'atténuer, mais il faut rester vigilant. Un seul mot d'ordre : l'application systématique des gestes barrières.

A ce jour, nous rattrapons le retard, les réunions et les conseils municipaux s'enchaînent. Ainsi, les différentes commissions municipales ont été installées et le budget primitif 2020 a été voté début juillet.

Il est temps maintenant de penser à la période estivale. Les horaires de certains services ont été modifiés pendant les mois de juillet et août. Vous retrouverez toutes ces informations à l'intérieur de ce pontois.

Il me reste à vous souhaiter un bel été 2020. Restez prudents et prenez soin de vous.



Michel DETRAIT - Maire

Les Finances Locales / Année 2019

Année 2019 : Le Compte Administratif

Le Maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, il établit le compte administratif qui retrace toutes les recettes et dépenses de la Collectivité tant en fonctionnement qu'en investissement.

CA de la Ville	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 026 727.57€	395 369.49€
Recettes	2 721 336.53€	440 849.74€
Résultats 2019	+ 694 608.96€	+ 45 480.25€
Résultat de clôture : +740 089.21 €		

Il est précisé que les montants des restes à réaliser sont les suivants :

- Restes à réaliser : - 202 002.29€.
- Restes à recouvrer : + 86 042.31€.

Soit un résultat net de : + 624 129.23€

Restes à réaliser	Montants	Subvention obtenue
Honoraires architecte	10 000.00 €	
Fonds de concours CAMVS : Rue du 8 mai 1945 Rue de Quartes	20 939.04 € 7 674.65 €	
Matériel pour espaces verts	27 287.50 €	
Mobilier divers	5 000.00 €	
Hôtel de ville * Menuiseries (solde du marché) * Toiture (solde du marché)	14 685.61 € 35 601.90 €	DETR : 25 409.59 € (solde de subv. 20% travaux de 181 497.05 €) Département : 21 117.00 € (solde subv. 16% de 181 497.05 €) CAMVS : 24 304.72 €
Travaux mise en sécurité dans les écoles	39 687.86 €	15 211.00 €
Salle de sports : frontons	7 776.00 €	
Autres acquisitions/travaux divers	33 349.73 €	
TOTAL	202 002.29 €	86 042.31 €

Les Finances Locales : Année 2020

Le Budget Primitif 2020

Le budget primitif fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses de l'année.

Budget de la Ville	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 597 026.23 €	624 882.29 €
Recettes	2 597 026.23 €	624 882.29 €

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 03 juillet 2020, les taux d'imposition ont été votés. Ce sont les mêmes qu'en 2019, à savoir :

	Taux en %
Taxe Foncière (Bâti)	22,00
Taxe Foncière (non Bâti)	50,00

Ces taux n'ont pas été augmentés depuis 2007.

Voici les principaux travaux prévus pour 2020 :

- ◆ Achat d'équipements restaurant scolaire : 8 000.00 €
- ◆ Aménagements divers école maternelle : 3 800.00 €
- ◆ Achat matériel école primaire : 1 300.00 €
- ◆ Aménagement de l'entrée de l'école primaire : 3 500.00 €
- ◆ Porte pour chaufferie Ancienne Ecole : 4 000.00 €
- ◆ Lave vaisselle Salle des Fêtes : 4 500.00 €
- ◆ Rayonnage à la médiathèque : 500.00 €
- ◆ Achat de jeux pour la garderie périscolaire : 1 000.00 € subventionnée par la CAF à hauteur de 340.00 €
- ◆ Guirlandes de Noël : 10 000.00 €
- ◆ 15 panneaux électoraux et 30 pieds : 2 100.00 €
- ◆ Bornes incendie : 4 000.00 €
- ◆ Stores salle de musique : 500.00 €
- ◆ Mise en accessibilité salle de sports : 80 000.00 € subvention de Villages & Bourgs 25 700.00 €
- ◆ 1 banc au cimetière : 410.00 €
- ◆ Centre Polyvalent : 10 000.00 € pour un élévateur accès à la scène pour PMR et 2000.00 € pour un défibrillateur
- ◆ Matériel divers pour les espaces verts : 29 000.00 €
- ◆ Isolation de la toiture Hôtel de Ville : 55 000.00 €
- ◆ Divers : 60 000.00 €

Les Elections

Elections Municipales du 15 Mars 2020



Le 1^{er} tour des élections municipales s'est déroulé le dimanche 15 mars 2020.

Les résultats sont les suivants :

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	1824		
Abstentions	846	46,38 %	
Votants	978	53,62 %	
Blancs	4	0,22 %	0,41 %
Nuls	39	2,14 %	3,99 %
Exprimés	935	51,26 %	95,60 %
ONT OBTENU			
Liste « Pont sur Sambre, une envie un avenir », représentée par M. DETRAIT Michel	663 Voix	36,34 %	70,91 %
Liste « Les Pontois, au cœur des projets » représentée par M. LEBRUN Willy	272 Voix	14,91 %	29,09 %

La liste conduite par Monsieur DETRAIT Michel a donc obtenu : 20 sièges

La liste conduite par Monsieur LEBRUN Willy a donc obtenu : 3 sièges

Ont donc été désignés conseillers municipaux :

Monsieur DETRAIT Michel – Madame DUPIRE Agnès – Monsieur DELCROIX Sébastien – Madame COCHARD Aurore – Monsieur HUVELLE Richard – Madame CAIL Marie-Béatrice – Monsieur HERBAUT Jean-Jacques – Madame CRETON Stéphanie – Monsieur COUTO José – Madame BORGES Perrine – Monsieur LEONARD Laurent – Madame LEGER Roselyne – Monsieur ANCELET Benoît – Madame VANDY Hélène – Monsieur LEMIRE Régis – Madame GILLOT Séverine – Monsieur DELVALLEE Pascal – Madame ANSIEAU Valérie – Monsieur BEAUVILAIN Dylan – Madame CHANDELIER Sylvie - Monsieur Willy LEBRUN - Madame Isabelle CAVRIL - Monsieur Jérôme DUPONT

Election du Maire et des Adjoints

Le samedi 23 mai 2020 à 19h30, à la salle des fêtes de Pont sur Sambre, **s'est déroulée l'élection du Maire et des Adjoints**. Cette élection s'est tenue à huis clos afin de limiter la propagation du Covid-19.

Une candidature a été enregistrée pour le poste de Maire. Il s'agit de celle de Monsieur DETRAIT Michel au nom de l'équipe "Pont sur Sambre, une envie, un avenir"

L'élection se déroule à bulletin secret.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

Nombre de bulletins nuls et blancs : 2

Suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 11

- Monsieur Michel DETRAIT a obtenu : 21 VOIX

Monsieur Michel DETRAIT, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé MAIRE de la commune de PONT SUR SAMBRE et est immédiatement installé dans ses fonctions.



Une liste aux fonctions d'Adjoints au Maire a été déposée. Il s'agit de la liste "Pont sur Sambre, une envie, un avenir" représentée par Monsieur DELCROIX Sébastien.

Les conseillers municipaux sont invités à passer au vote à bulletin secret.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

Nombre de suffrages blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 19

Majorité requise : 10

La liste « Pont sur Sambre, une envie, un avenir » a obtenu 19 voix

Sont proclamés adjoints au Maire et prennent rang dans l'ordre de la liste telle que présentée :

Monsieur DELCROIX Sébastien 1^{er} adjoint

Madame DUPIRE Agnès 2^{ème} adjointe

Monsieur HUVELLE Richard 3^{ème} adjoint

Madame COCHARD Aurore 4^{ème} adjointe

Monsieur HERBAUT Jean-Jacques 5^{ème} adjoint

Madame CAIL Marie-Béatrice 6^{ème} adjointe



Présentation des membres du Conseil Municipal



Monsieur **DETRAIT Michel**
Maire



Monsieur **DELCROIX Sébastien**
1er adjoint au Maire délégué
aux fêtes et cérémonies, à la vie
associative, à la culture, au
tourisme et à la communication



Madame **DUPIRE Agnès**
2ème adjointe au Maire
déléguée aux finances, à
l'urbanisme, à l'agriculture, aux
commerces et aux bâtiments



Monsieur **HUVELLE Richard**
3ème adjoint au Maire délégué
à la vie sportive, au personnel
communal



Madame **COCHARD Aurore**
4ème adjointe au Maire
déléguée à l'action sociale, aux
personnes âgées et au centre de
loisirs



Monsieur **HERBAUT Jean-Jacques**
5ème adjoint au Maire délégué
aux travaux, à la voirie, aux espaces
verts et au cimetière



Madame **CAIL Marie-Béatrice**
6ème adjointe au Maire
déléguée à l'enfance, à la vie
scolaire et à la vie périscolaire



Monsieur **Régis LEMIRE**
Conseiller Municipal -
Membre des commissions fêtes
et cérémonies - vie sportive -
travaux—finances



Monsieur **José COUTO**
Conseiller Municipal
Membre des commissions vie
sportive - fêtes et cérémonies



Madame **Roselyne LEGER**
Conseillère Municipale
Membre des commissions travaux
- fêtes et cérémonies - finances



Monsieur **Pascal DELVALLEE**
Conseiller Municipal
Membre des commissions vie
sportive - travaux - fêtes et
cérémonies



Madame **Sylvie CHANDELIER**
Conseillère municipale
Membre des commissions fêtes et
cérémonies - enfance et affaires
scolaires - action sociale - travaux



Monsieur **Benoît ANCELET**
 Conseiller Municipal
 Membre des commissions
 finances - urbanisme - fêtes et
 cérémonies



Monsieur **Laurent LEONARD**
 Conseiller Municipal
 A présenté sa démission pour
 raisons personnelles
 Il a été remplacé par Monsieur
 Léo WALRAEVENS



Madame **Séverine GILLOT**
 Conseillère Municipale
 Membre des commissions
 action sociale - enfance et
 affaires scolaires



Madame **Stéphanie CRETON**
 Conseillère Municipale
 Membre des commissions
 enfance et affaires scolaires -
 action sociale



Madame **Valérie DECOTTE**
 Conseillère Municipale
 Membre des commissions
 action sociale-enfance et
 affaires scolaires



Madame **Hélène VANDY**
 Conseillère Municipale
 Membre des commissions
 action sociale - enfance et
 affaires scolaires



Madame **Perrine BORGES**
 Conseillère Municipale
 Membre des commissions
 fêtes et cérémonies - action
 sociale



Monsieur **Dylan BEUVILAIN**
 Conseiller Municipal
 Membre des commissions
 urbanisme - vie sportive - fêtes
 et cérémonies - travaux



Monsieur **Léo WALRAEVENS**
 Conseiller Municipal
 Membre de la commission
 finance - urbanisme

Liste les Pontois au cœur des projets



Monsieur **Willy LEBRUN**
Conseiller Municipal
Membre des commissions
travaux - vie sportive -
urbanisme



Madame **Isabelle CAVRIL**
Conseillère municipale
Membre des commissions
finances - enfance et affaires
scolaires - action sociale



Monsieur **Jérôme DUPONT**
Conseiller Municipal
Membre de la commission
fêtes et cérémonies

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-27-1 du CGCT, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal.

Par conséquent, vous trouverez ci-dessous l'article de la liste « les Pontois au cœur des projets » représentée par Monsieur LEBRUN Willy

Trois mois se sont déjà écoulés depuis les élections, trois mois durant lesquels toujours aussi soucieux de votre bien-être et de vos souhaits, nous avons pris à cœur nos rôles de conseillers malgré les évènements liés au COVID.

Fidèles à nos engagements, nous continuerons d'écouter vos doléances et nous essayerons de répondre à vos attentes.

Nous comptons toujours sur votre soutien et vos idées novatrices qui feront de Pont-sur-Sambre une ville dynamique et meneuse de projets.

Nous tenons également à remercier Monsieur le Maire et son équipe pour notre intégration au sein du conseil afin de travailler pleinement et sereinement à vos intérêts.

La liste des Pontois au cœur des projets

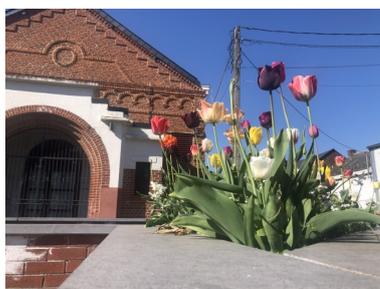
COVID-19

Pendant cette période compliquée de confinement, l'équipe municipale a été mobilisée : les élus ont suivi quelques personnes âgées ou vulnérables dès le début du confinement. Le but étant d'établir un contact régulier, de prendre des nouvelles et de rassurer. Une aide leur a aussi été apportée pour la livraison des médicaments au domicile.

Notre personnel communal a également été présent pour répondre aux besoins de la population et a su s'adapter aux circonstances :

- Le service restauration a continué la préparation des repas aux enfants du personnel soignant, ainsi que la livraison des repas aux personnes de plus de 65 ans : en moyenne 40 repas ont été livrés au domicile, chaque jour.
- Les services d'entretien des bâtiments étaient présents pour procéder au nettoyage et à la désinfection de tous les locaux
- Les services techniques ont poursuivi l'entretien des bâtiments et des extérieurs.
- La médiathèque a proposé un service de retrait sur rendez-vous
- Le personnel administratif était présent pour répondre aux besoins de la population en assurant l'accueil téléphonique et en garantissant la continuité du service public
- Le service enfance jeunesse a accueilli, tous les jours, même pendant les vacances scolaires les enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire.

Du côté de nos écoles et malgré les difficultés pour accueillir les enfants dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict, les directrices ont tout mis en place pour les accueillir dans des conditions sereines.



Luttons ensemble contre le COVID -19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main

Bravo aux bénévoles qui ont confectionné plus de 2 000 masques.

Un remerciement également à l'ensemble des personnes ayant fait des dons de matières qui ont permis à la mise en place de cet atelier de solidarité.



Séverine BEKAERT



Inès BENGUESMIA
Et Marine CORNIL



Martine CONFRERE



Sandrine DELFOLIE

Annie DELCROIX



Mariette DIAS



Francine DUVIVIER
Et Cécile TROTIN



Marie-France FAGOT



Séverine GILLOT



Régis LEMIRE



Sandrine HUVELLE



Roselyne LEGER



Annie LEGRAND



Annie MIDOUX



Paulette LOISELET



Danie OTT



Natacha BAIL



Claudine RONVAL



Michèle TRISTRAM



Annick TRISTRAM DECROUY



Peggy VERCAEMST



Annie
VRECK

Enfance / Jeunesse

Les Accueils de Loisirs



Suite aux difficultés rencontrées lors du confinement, un service d'accueil journalier a été instauré pour les enfants du personnel soignant. Au total environ 6 enfants ont bénéficié de ce dispositif.

Un centre de loisirs leur a également été proposé en avril 2020.

Depuis le 02 juin 2020, les services garderie et cantine ont repris normalement.

A partir du 22 juin 2020, l'école est de nouveau obligatoire dans le respect d'un protocole sanitaire assoupli. Un grand merci aux directrices d'école, enseignants (es), et personnel de Mairie qui se sont adaptés à l'évolution de ces différents protocoles sanitaires.

Du 06 au 31 juillet 2020, le centre de loisirs va accueillir 32 enfants pontois par semaine, en respectant le protocole sanitaire.

Rentrée septembre

Dès la rentrée scolaire de septembre, les services scolaires, périscolaires, cantine et centre de loisirs fonctionneront normalement.



Périscolaire



Un accueil périscolaire est proposé aux enfants de l'école maternelle et primaire :

- *le matin de **07h30 à 08h30** au restaurant scolaire
- *Le soir de **16h30 à 18h30** à l'école élémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Selon la délibération n°2019/21 du 11 octobre 2019, les tarifs restent inchangés :

- le tarif est en fonction du quotient familial (toute heure entamée est dûe).
- le petit déjeuner et/ou le goûter sont facultatifs, au prix de 0,50€

Un dossier 2020/2021 pour la garderie, la restauration scolaire et le centre de loisirs, vous sera distribué à la rentrée de septembre 2020 dans les écoles (ou disponible à l'accueil de la Mairie).

Aide Sociale

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public administratif qui anime l'action générale de prévention et de développement sociale de la commune. Il est administré par un conseil d'administration qui comprend, outre son président (de plein droit le maire) :

- Au maximum huit membres élus au sein du Conseil Municipal élus au scrutin de liste à la majorité, par le conseil municipal
- et au maximum huit membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du conseil municipal, qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Lors du conseil municipal du 05 juin 2020, s'est déroulée l'élection des membres issus du Conseil Municipal.

Ont été élus :

Madame CAIL Marie-Béatrice – Madame COCHARD Aurore – Madame CRETON Stéphanie – Madame DECOTTE Valérie – Madame DUPIRE Agnès – Madame GILLOT Séverine – Madame VANDY Hélène – Monsieur DUPONT Jérôme

Monsieur le Maire a ensuite nommé les membres suivants :

Monsieur BURILLON Francis - Monsieur VERIN Bernard - Madame DAUBARD Fabienne - Madame LECOMPTE Jeanine - Madame CHANDELIER Christie - Madame MATON Catherine - Madame TROUILLEZ Marie-France - Madame FIORE Séverine

Aide Sociale : les finances

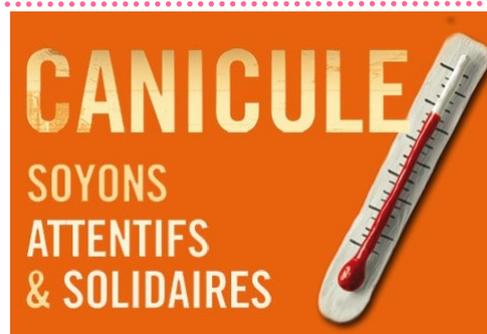
Le Compte Administratif du CCAS

CA 2019 du CCAS	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	9 268.91 €	0.00 €
Recettes	23 199.10 €	4 620.62 €
Résultat 2019	13 930.19 €	4 620.62 €
Résultat global de clôture : 18 550.81 €		

Le Budget Primitif du CCAS

Budget 2020 du CCAS	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	20 016.19 €	6 120.62 €
Recettes	20 016.19 €	6 120.62 €

Plan Canicule 2020



Informations sur le dispositif :

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs, le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée. La chaleur fatigue et peut entraîner des accidents graves et même mortels comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

Le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif (mis en place en Mairie en 2018) **des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune** vivant à domicile. La finalité exclusive est de permettre leur accompagnement en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. A cette fin, le Maire recueille les éléments relatifs à l'identité, l'âge et au domicile.

Peuvent figurer, à leur demande, sur ce registre :

- *les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- *Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- *Les personnes adultes handicapées
- *Les personnes isolées

La démarche d'inscription est volontaire : la demande d'inscription doit donc être réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit à la demande d'un tiers (ami, voisin, médecin...)

Ce registre est confidentiel . Seules les personnes nommément désignées par le Maire peuvent avoir accès au registre nominatif. Ces personnes sont tenues au secret professionnel dans les conditions prévues par le code pénal.

Si vous êtes intéressé (e) par ce dispositif, il convient de vous inscrire sur le registre nominatif des personnes fragiles et isolées en complétant le questionnaire suivant.

Si le plan canicule est déclenché pendant la période estivale 2020, les services de la Mairie prendront contact avec vous, chaque matin pour savoir si tout va bien et si vous avez besoin de quelque chose en particulier.

En cas de non-réponse ou si vous avez besoin d'aide, un agent ou un élu viendra à votre rencontre.

Ce questionnaire est à retourner en Mairie le plus rapidement possible.

Demande d'inscription sur le registre nominatif des personnes fragiles et isolées

Je soussigné (e)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Date de naissance :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule

En qualité de personne âgée de 65 ans et plus

En qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail

En qualité de personne handicapée

En qualité de personne vulnérable (traitement médical, personne isolée)

Je suis informé (e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Nom du médecin traitant :

.....

Si un service d'aide à la personne intervient à votre domicile, merci d'indiquer :

Les coordonnées de l'organisme (adresse/ téléphone) :

.....
.....

L'identité des principaux intervenants (nom / prénom) :

.....
.....

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Monsieur/Madame :

Adresse :

.....

Téléphone(s) :

Lien de parenté :

Monsieur/Madame :

Adresse :

FESTIVITES

Retour en Images sur les festivités

Cérémonie de la Citoyenneté

La cérémonie de la citoyenneté a été organisée le 29 février au salon d'honneur. L'occasion pour Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de remettre, officiellement, aux 19 jeunes concernés, les cartes électorales et les livrets du citoyen. Ce rendez-vous est destiné aux futurs électeurs âgés de 18 à 19 ans, qui ont voté pour la première fois en 2020 et permet de leur rappeler les droits et devoirs d'un électeur. Un vin d'honneur a ensuite été servi aux participants.



Noces d'or

La cérémonie des noces d'or n'a malheureusement pas pu être tenue en 2020. C'est pourquoi les couples qui auraient dû célébrer leurs noces d'or ou de diamant renouvelleront leurs vœux de mariage en 2021. Pour les couples désirant fêter 50 ans ou 60 ans de mariage en 2021, merci de vous faire connaître en mairie.

Remise des dictionnaires

Ce samedi 27 juin 2020, les membres du conseil municipal, ont tenu une permanence à la salle des fêtes pour la traditionnelle remise des dictionnaires, aux élèves de CM2, un peu particulière cette année : l'occasion de les féliciter de leur cursus scolaire et les encourager pour l'entrée en 6ème.

18 élèves étaient invités à se présenter entre 10h et 12h.



Annulations

Banquet des Aînés

Par mesure de précaution pour nos Aînés, nous sommes au regret de vous informer que nous préférons annuler le Banquet annuel des Aînés de septembre.

Certes, le virus circule moins en France, cependant il est toujours présent et nous ne tenons pas à prendre le risque de vous mettre en danger. Prenez soin de vous.

“Opération brioches 2020” des Papillons Blancs (A.P.E.I.) à Pont sur Sambre

En raison de la pandémie du coronavirus, l'opération brioches 2020 est annulée. Nous vous donnons rendez-vous en 2021 et vous remercions de votre fidélité.

La responsable du secteur

Dominique Delvallée

La Réserve Naturelle Régionale de Pantegnies



Malgré son passé industriel, le site de la Réserve Naturelle Régionale de Pantegnies présente une faune et une flore diversifiées qu'il convient de protéger.

Aussi afin de préserver la tranquillité des espèces animales, particulièrement en cette période de reproduction et d'élevage des jeunes, il est important que chaque promeneur qui se rend dans cette réserve naturelle respecte les consignes suivantes :

- Ne circuler que sur les chemins aménagés
- Tenir son chien en laisse
- Ne pas déposer de déchets verts
- Ne pas cueillir les plantes

Il est rappelé que **tout véhicule motorisé est interdit** sur le site, des contrôles réguliers sont assurés.

En respectant ces quelques règles, vous contribuez à la préservation de la nature et à l'amélioration de notre cadre de vie. Merci à vous !

La **Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre**, en partenariat avec les **Conservatoires d'espaces naturels Hauts-de-France**, a décidé de développer l'**éco-pâturage** sur ses sites naturels.

Il permet aux agriculteurs-éleveurs de trouver ainsi des sources d'alimentation diverses et moins coûteuses, économies nécessaires à leur maintien dans les zones rurales.

Monsieur Delivyne, agriculteur à Pont-sur-Sambre, est donc venu déposer quatre vaches de son troupeau, afin qu'elles puissent paître au cœur de ce site remarquable de la **Réserve Naturelle Régionale de Pantegnies**.



MEDIATHEQUE FELIX DEL MARLE

Depuis plusieurs années, les membres du Conseil Municipal ont voulu faciliter l'accès à la culture à tous les pontois en proposant un **accès gratuit à la médiathèque.**

Seule une caution de 30 € vous sera demandée pour éviter toute détérioration ou perte des livres.

Monsieur GLORIAN vous propose chaque mois des nouveautés, n'hésitez pas à prendre contact avec lui.

Un espace Multimédia est également à votre disposition avec accès Internet gratuit !

Contact : 03.27.62.76.15 / mediatheque.pont@wanadoo.fr

La délivrance des documents sera facturée 0,20 € par acte (par photocopieur ou imprimante)

Du mardi au samedi : de 14h00 à 18h00

Nouveau



mediatheque Del Marle Pont-sur-Sambre

Sur cette page, vous pourrez trouver toutes les informations concernant les activités de la médiathèque : nouveautés littéraires, événements à venir, vie de la médiathèque, horaires des ateliers qui seront bientôt mis en place...

Le but de cette démarche est de créer du lien social et de promouvoir les actions qui seront bientôt proposées aux Pontois.

Départ à la retraite

Après une carrière dans le privé, madame Lyliane MARIÉ est entrée au service de la collectivité le 1er septembre 1996 en qualité d'agent du patrimoine de 2ème classe.

Après 23 ans au sein de la Médiathèque Félix Del Marle de Pont sur Sambre, madame Lyliane MARIÉ a fait valoir ses droits à la retraite au 09 février 2020, en tant qu'assistante de conservation.

Monsieur Sébastien GLORIAN a pris le poste de remplaçant.

Sérieuse, dévouée et compétente, elle a toujours donné entière satisfaction dans son travail, en dynamisant la médiathèque par quelques ateliers : lecture, calligraphie...

Lors d'une cérémonie réunissant : famille, collègues, amis et conseil municipal, Madame Liliane MARIE a été mise à l'honneur le 15 février 2020.

Nous lui souhaitons une excellente retraite orientée vers la famille, les loisirs et le bénévolat !



Les Restos du Cœur

LA CAMPAGNE D'HIVER 2019/2020

Terminée le 9 Mars dernier la Campagne d'hiver a permis d'attribuer l'aide alimentaire à :
73 familles soit 115 personnes
représentant 10917 repas distribués plus 23 dotations bébés .



LA COLLECTE 6 et 7 MARS 2020

Le Centre de BACHANT collecte depuis plusieurs années à AUCHAN LOUVROIL.

2000 kilos de denrées diverses pour adultes et bébés ont été recueillies et déposées à l'Antenne Départementale de ROUSIES. Elles seront partagées entre les Centres de l'A.D

Merci aux fidèles bénévoles qui y participent, aux élèves des lycées LURCAT d'HAUTMONT et surtout aux bénéficiaires qui ont bien voulu se joindre à nous.

LA CAMPAGNE D'ETE

La première distribution a eu lieu le 14 AVRIL 2020. A ce jour 75 personnes bénéficient des dotations distribuées **chaque quinzaine** sauf en **Août** où tous les centres seront fermés . Compte tenu de la pandémie « Covid19 » le Centre a été déplacé au 7 Rue Kennedy à BACHANT, le mode de distribution revu afin de respecter les directives gouvernementales les horaires et jours de distribution restent inchangés.

Pour toute demande urgente me contacter par mail à l'adresse suivante :
ad59d.bachant@restosducoeur.org ou par téléphone au 03 27 66 49 59

Prochaines dates des associations (*sous réserve des conditions sanitaires*)

04 octobre : Concert d'Automne

10 octobre : repas du Football club pontois

24-25 octobre : loto du Basket club pontois

07 novembre : vide grenier APE

14 novembre : repas Danse&Co

21 novembre : marche du Téléthon

28 novembre : marché de Noël de l'APE

28 novembre : banque alimentaire

05 décembre : Téléthon

31 décembre : repas saint Sylvestre Tennis club pontois



VIE ASSOCIATIVE

La Belle Epoque Pontoise

Venez rejoindre la Belle Epoque Pontoise.

Stoppée comme toute autre association dans ses préparatifs et répétitions de Mi-Carême, nous, membres, n'en gardons pas moins notre convivialité et notre bonne humeur. Forte de ses 20 « permanents » et 15 « renforts » fidèles (à l'occasion du traditionnel cortège carnavalesque), nous vous accueillons dans un esprit bon enfant pour participer aux différentes manifestations communales.

Contact Anne BEAUVAL, Présidente **06.85.22.73.52**



Les Sambriennes

Les cours ont lieu tous les mercredis de 18h30 au 19h30 au Complexe Sportif Louis Demade—sauf vacances scolaires

Notre sympathique équipe, encadrée par 2 animatrices, vous convie à les rejoindre pour un travail complet du corps dans la bonne humeur : échauffement, cardio, aérobic, renforcement musculaire, coordination, abdos-fessiers ...

2 premières séances gratuites de découverte, tout au long de l'année.

N'hésitez plus ! Venez nombreux !

Renseignements au **03.27.39.05.45**



Danse & Co

En couple, vous voulez bouger, vous maintenir en forme ? Venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale autour de la danse de salon : Cha Cha, Quick Step, Valse viennoise, Rock, Jive, Tango, etc...

Cours assurés par une professeure diplômée, entraînements animés par l'Association.

Contact téléphone : **06.89.59.76.07**



APE les P'tits Pontois

L'APE les P'tits Pontois a organisé de nombreuses manifestations ayant pour but de récolter des fonds pour financer les projets de nos 2 écoles. Petit retour sur ces événements :

- * vide grenier avec remise des dons des exposants à l'association Saint Vincent de Paul
- * Marché de Noël avec la présence comme chaque année de notre magnifique Père Noël
- * Carnaval avec le traditionnel concours de déguisements des enfants et le repas du terroir qui a réuni cette année plus de 150 convives dans une très belle ambiance de fête. Et bien sûr, les ventes de viennoiseries.

Pour nous rejoindre et suivre notre actualité, retrouvez nous sur notre page Facebook : Ape les P'tits Pontois ou par mail : ape59138@gmail.com ou au **07.81.30.68.57**



Rythme et Révérence

L'association vous donne rendez-vous le **samedi 17 octobre 2020 dès 19h30** au Centre Polyvalent pour le gala de danse, sur le thème : « James Bond au service de sa majesté »



ASSOCIATION « Rythme et Révérence » avec Marjorie Diplômée d'état
SPET 430623400017

Pont Sur Sambre

Danse dès 4 ans

- Classique
- Caractère
- Compétition
- Moderne

Tarifs
- 18 ans : Licence 25€ Cours 15€/Mois
+ 18 ans : Licence 30€ Cours adultes 10€/Mois

Horaires des Enfants
Lundi
De 17h15 à 18h15 : Débutantes
De 18h15 à 19h15 : Moyennes
Jeudi
De 17h30 à 19h30 : Ados
Vendredi
De 17h15 à 18h15 : Débutantes
De 18h15 à 19h15 : Moyennes
De 19h15 à 20h45 : Grandes

Horaires des Adultes
Lundi
De 19h15 à 20h15 : Adultes avancés
Jeudi
De 19h30 à 20h30 : Adultes débutants

Inscriptions
Tout au long de 1^{re} année au centre polyvalent de Pont sur Sambre.
Certificat médical obligatoire + une photo.

Informations
Tel : 06.19.99.31.05 - 03.27.39.11.05
Mail : rythmeetreverence@yahoo.fr
Blog : <http://association-rythme-et-reverence-avec-marjorie.over-blog.com/>

Peinture sur Soie

L'association vous invite à une démonstration artisanale de peinture sur soie : écharpes, foulards, coussins, tableaux, lampes, tous les MARDIS et JEUDIS de 14h30 à 18h00, à l'ancienne école des garçons.

Pour toute demande d'information, contacter Madame LEGRAND au **03.27.66.41.26**



VIE ASSOCIATIVE

Les Brochets

La 125^{ème} Assemblée générale de la société de pêche « les Brochets » s'est déroulée le dimanche 09 février 2020 au foyer d'accueil.

Monsieur SKIERSKI Daniel, président, a rappelé que l'association est enregistrée au Journal Officiel depuis 1895 et qu'elle est une des plus anciennes sociétés de la Vallée de la Sambre.

La secrétaire Madame MARMOTTIN Nadia et le trésorier Monsieur MARMOTTIN Patrick ont ensuite présenté le rapport moral et financier de la société et un diaporama photos reprenant les principales activités de l'année.

Les 4 gardes pêches fédéraux ont profité de cette occasion pour rappeler leurs fonctions, à savoir : faire respecter les règles, informer et répondre aux questions des pêcheurs, participer et aider aux inventaires piscicoles par le biais de pêches électriques, protéger l'environnement, signaler tout incident (pollution, dégradation), participer aux réunions avec la Fédération. Toutes ces missions sont effectuées bénévolement.

Monsieur André PAGNIER, vice-président a ensuite été mis à l'honneur : la médaille d'or d'honneur de la Fédération du Nord en reconnaissance des services rendus à la pêche et aux milieux aquatiques lui a été décerné.

Des diplômes d'honneur et des médailles de bronze ont ensuite été remis aux 5 membres du Conseil d'Administration : Messieurs Michel SERGEANT, Patrick FOREST, Christian VIGNERON, Yann CAMINADE et Nicolas LEJEUNE. Ils ont été remerciés pour leur investissement au sein de la société.

L'Assemblée s'est clôturée par la tombola traditionnelle et le pot de l'amitié.

Un compte Facebook a été ouvert : AAPPMA LES BROCHETS PONT SUR SAMBRE



Nettoyons la nature

C'est sous une journée ensoleillée, que les bénévoles de l'association de pêche « Les Brochets » ont réalisé le ramassage des déchets ce samedi 07 mars 2020.

En partenariat avec la région Hauts de France et la ville de Pont sur Sambre, les bénévoles ont ramassé 30 sacs de 100 litres selon les consignes de tri.

L'occasion de mettre à l'honneur les jeunes, qui ont répondu présents à cette journée, par un diplôme de jeune ambassadeur.

Bravo à tous.



Etat Civil 2019 / 2020

Mariages



Anaïs HAUTECOEUR et Ludovic LORRAND	Le 08 février 2020
Coraline RERAT et Christophe DERVAUX	Le 16 juin 2020
Kristina KOSTADINOVA et Florian QUESTEL	Le 20 juin 2020
Flora BLAISE et Nicolas TERZIC	Le 20 juin 2020
Ludivine BOUILLAUT et Aurélia BARANOWSKI	Le 27 juin 2020

PACS

Amandine VINCENT et Antoine DENIS	Le 15 novembre 2019
Christine HUVENOT et Eric BRUYERRE	Le 13 décembre 2019
Victoria BEAUVOIS et Dimitri DEJARDIN	Le 24 février 2020
Marielle LELEUX et Rémi LANTHIER	Le 13 juin 2020

Décès

Raymond RONVAL	06 novembre 2019	Dominique CONTESSE	03 mars 2020
Lucienne LEPROHON DELHAYE	12 novembre 2019	Alain MERCIER	14 avril 2020
Gisèle MATHIEU COURTIN	18 décembre 2019	Raymonde DOUCE LEVENT	25 avril 2020
Régane DHERBECOURT ZAWADKA	19 janvier 2020	Maryan DOMINIK	28 avril 2020
Michel BEAUVOIS	25 janvier 2020	Philippe HOEZ	10 juin 2020
Denise HARBONNIER HOUSSIERE	29 janvier 2020		
Frédérique JOSPIN	07 février 2020		

Naissances



Kays RUISSEAUX	15 octobre 2019	Myrtille CŒUR	22 février 2020
Jude BERTONI	17 octobre 2019	Elise LELEU	19 mars 2020
Kloé HACHE RIOU	18 octobre 2019	Kyliann LESCAILLEZ	24 mars 2020
Romy COUDEREAU	12 novembre 2019	Rose CARPENTIER	09 avril 2020
Rayan DETRAIT	12 décembre 2019	Noé BAUDIN	17 avril 2020
Noa DENIS VINCENT	05 janvier 2020	Gabin PLINGUIER	03 mai 2020
Eva POLLET	13 janvier 2020	Tommy BLEHAUT	19 mai 2020
Louise MILLOT	10 février 2020	Alice ERRAUX	15 juin 2020
Lénaïk PAUMARD	12 février 2020	Malya VERKINDT-MASQUELIN	18 juin 2020
Alice WARNIER	23 février 2020	Lya DEHAN	27 juin 2020

Informations Municipales

La Mairie à votre service *(hors période estivale)*

Ouverture du lundi au vendredi
De 08h30 à 12h00
Et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 09h00 à 12h00

Tel : 03.27.67.22.22
Fax : 03.27.67.47.31
e-mail : mairie.pontsursambre@wanadoo.fr

Retrouvez sur notre site internet : www.pont-sur-sambre.fr toutes les informations municipales, adresses et quelques liens utiles pour vos démarches administratives

Médiathèque Félix Del Marle
Mr GLORIAN 03.27.62.76.15

Salle des sports
Conciergerie Mr LOTTIAUX

Centre Polyvalent
Conciergerie Mr RIBES

Ecole maternelle
Directrice Mme VINCENT
03.27.67.32.98

Ecole primaire
Directrice Mme VIOLET
03.27.67.34.08

Permanence Assistante Sociale
En Mairie les mardis matins sur RDV
Au 03.59.73.17.00

Consultation des Nourrissons
2ème et 4ème mardi de chaque mois
Centre Polyvalent

Les P'tits Loups
Lundis et jeudis Centre Polyvalent
8h15 à 12h00

Aides pour toutes démarches administratives
Mme Roselyne LEGER 06.19.41.83.78

Permanence PROMOCIL en Mairie sans RDV
Tous les 1ers lundis de chaque mois
De 15h00 à 16h00



Permanences pour la vente des tickets de cantine et l'encaissement des factures de garderie :
Le lundi : de 13h30 à 17h00
Le mercredi : de 09h00 à 12h00
Le Samedi : de 09h00 à 12h00 *(sauf juillet et août)*

Informations Pratiques

Fonctionnement des services pendant la période estivale

Horaires d'ouverture de la MAIRIE

Du 06 au 31 juillet 2020

Le lundi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Du 03 au 28 août 2020

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Le mercredi : 8h30-12h00 et 13h30 - 17h00

Samedis fermés à compter du 11 juillet 2020. **Réouverture** le samedi 29 août 2020 de 9h00 à 12h00

MEDIATHEQUE

Fermeture du 29 juin au 31 août 2020 inclus
Réouverture dès le 1er septembre du mardi au samedi de 14h00 à 18h00



PORTAGE A DOMICILE

Fermeture du service de portage à domicile des repas aux personnes âgées du 1er au 30 août 2020 inclus

Vous pouvez contacter :

- **VITAL SERVICE** : 03.27.65.78.89 ou 06.71.81.23.17
- **LALAUT TRAITEUR** : 03.27.61.50.02

SALLE DE SPORTS

Fermeture du 28 juin au 26 juillet 2020 inclus

Bureau de POSTE

Le Bureau de Poste **sera ouvert** au public du 29 juin au 05 septembre 2020
les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h30 et les vendredis de 14h15 à 17h15

La collecte des déchets verts sur rendez-vous

D'avril à octobre, la collecte des déchets verts fonctionne sur rendez-vous. Elle est assurée gratuitement, par l'association SYNERGIE, dans la limite de 3 collectes sur l'année. A partir de la 4ème collecte, le passage vous sera facturé à hauteur de 5 €.

1. **Je contacte SYNERGIE au 06.25.86.89.66** (numéro accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h) ou par mail collectedesdechetsverts@orange.fr
2. **Je choisis le jour de collecte** en fonction des créneaux de passage suivants :

Du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2020
Du lundi 17 au vendredi 21 août 2020

Du lundi 14 au vendredi 18 septembre 2020
Du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2020



Informations Pratiques

Association HGI LES P'TITS LOUPS

REOUVERTURE SAISON 2020—2021

Inscriptions/renseignements : compt-aps@orange.fr

Téléphone : 06.44.35.12.94

Instagram : @HGILESPTITSLOUPS



HORAIRES / JOURS D'OUVERTURE

Lundi et Jeudi de 8h15 à 12h00 au Centre Polyvalent

BUS France Services

Informations et Aide aux démarches en ligne

- Santé, famille, retraite, emploi
- Papiers d'identité, permis de conduire, carte grise,
- Déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source,
- Difficultés juridiques,
- Accueil et orientation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- Accompagnement personnalisé aux allocataires du RSA.

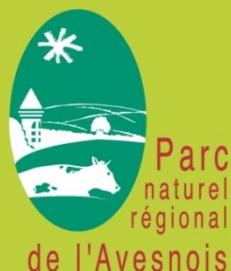
Pour tout contact :

+33 (0)3 59 73 18 20 - avesnois.franceservices@lenord.fr

Le Camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite.



**Permanence le 2ème lundi du mois— sans rendez-vous—
sur le parking à côté du foyer Francis Burillon, Grand Rue
59138 PONT-SUR-SAMBRE (sauf période estivale)**



Comment réduire sa quantité de déchets alimentaires ?

Dans le monde, 1/3 de la nourriture produite chaque année finit à la poubelle sans avoir été consommée. En France, c'est plus de 10 millions de tonnes de déchets alimentaires jetés par an, soit un peu plus de 20kg de déchets par français (source : ADEME). Un vrai gâchis ! Gaspiller c'est aussi jeter de l'argent dans nos poubelles... Cela représenterait entre 200 et 400 € par an pour un foyer de 4 personnes. Le Parc vous donne quelques astuces pour éviter le gaspillage alimentaire :



... Avant les courses

- Je fais l'inventaire de mon frigo et de mes réserves,
- Je planifie les menus de la semaine,
- Je prépare ma liste de courses,

... Pendant les courses

- Je fais les courses après un repas (psychologiquement, moins nous avons faim, moins nous sommes tentés d'acheter du superflu),
- Je me tiens à ma liste de courses,
- Je privilégie l'achat en circuit court pour mieux maîtriser les quantités achetées (vrac, découpe),
- Je choisis mes fruits et légumes en fonction de mes besoins et non pas de leur aspect.

Selon mes besoins :

- Je choisis les produits périssables (produits laitiers, viande...) ayant les dates de consommation les plus longues ; ou je profite des produits soldés « date limite de consommation courte »,
- Je respecte la chaîne du froid (sélectionner les produits réfrigérés et surgelés en dernier, prendre un sac isotherme, ranger les aliments rapidement en arrivant).

... Après les courses et au quotidien :

- Je range mon réfrigérateur,
- Je respecte la règle « 1er entré, 1er sorti »,
- Je cuisine les justes quantités pour éviter de jeter,
- Je congèle les surplus de plats cuisinés,
- Je place les produits à consommer en priorité devant,
- J'emballe les aliments ouverts dans une boîte ou avec un « bee wrap »,
- Je congèle le produit si je ne compte pas le manger rapidement,
- Je cuisine les éventuels restes (ex : quiche, pain perdu, croûton, soupe, tarte...),
- Au restaurant, si je n'ai plus faim, je pense à demander un « doggy bag » pour éviter que mon repas ne termine à la poubelle.

Plus d'informations sur le site de l'ADEME : www.casuffitlegachi.fr

Communiqué de presse

Prévention des cambriolages - Opération tranquillité vacances



Comme chaque année une grande partie de la population s'apprête à se rendre sur son lieu de villégiature. A cette occasion, la direction départementale de la sécurité publique du Nord lance un appel à la vigilance pour la protection des habitations et la lutte contre les cambriolages.

Afin de bénéficier de cette surveillance totalement gratuite, il suffit de vous rendre au moins 48 heures avant votre départ dans le commissariat du lieu de votre résidence muni d'une pièce d'identité. Quelques informations vous seront demandées :

- le numéro de téléphone de la personne à contacter en cas de problème, les identités des personnes qui ont les clefs et qui sont susceptibles d'accéder à votre domicile pendant votre absence, toutes les informations utiles (immatriculation des véhicules restant sur place, etc..).

Les policiers veilleront sur votre domicile en effectuant des passages réguliers durant toute la durée de votre séjour. Les policiers ne prennent pas les clefs des habitants, et réalisent des passages uniquement à l'extérieur de l'habitation ou dans les parties communes.

Bonnes pratiques pour limiter le risque d'effraction :

Afin d'éviter d'attirer l'attention des individus mal intentionnés, il appartient à chacun de rester vigilant et d'adopter quelques bons réflexes pour éloigner les malfaiteurs :

Veillez à fermer correctement les portes et les volets. Ne laissez pas le courrier s'empiler dans les boîtes aux lettres.

Des équipements peuvent aussi être utilisés pour dissuader (prise de type « minuteur » pour déclencher certaines lampes sans présence dans le logement...) - pensez à transférer vos appels sur le téléphone d'une personne de confiance - « faire vivre » son habitation afin de dissuader les personnes mal intentionnées - évitez de laisser de l'argent ou des objets de valeur dans un domicile vide d'occupant - ne communiquez pas d'informations personnelles sur les réseaux sociaux telles que la date et la durée de vos vacances.



-  Télécharger et remplir le formulaire sur www.interieur.gouv.fr
-  Se rendre au commissariat pour s'inscrire jusqu'à 48h avant le départ
-  Les forces de l'ordre surveillent le domicile par des passages réguliers et aléatoires



Pont sur Sambre